

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 27 septembre 2022

Délibération
n°175-2022
Point 4.10

Point 4.10 de l'ordre du jour

Participation de l'Université de Strasbourg à l'appel à projet ERASMUS-EDU-2022-POL-EXP de la Commission Européenne avec le projet « Future-proof Criteria for Innovative European Education » (FOCI)

EXPOSE DES MOTIFS :

L'un des principaux objectifs des *Conclusions du Conseil européen du 5 avril 2022 sur une stratégie européenne visant à renforcer les établissements d'enseignement supérieur pour l'avenir de l'Europe* est de libérer "toute la valeur ajoutée des alliances d'EES telles que les « universités européennes »,... dans la mise en œuvre de programmes éducatifs conjoints innovants à tous les niveaux, dans le cadre d'une approche centrée sur l'étudiant et axée sur la recherche et l'innovation, qui pourraient éventuellement donner lieu à la délivrance de diplômes communs sur la base de critères européens créés conjointement avec les États membres et les parties prenantes concernées, conformément aux instruments du processus de Bologne".

La Commission européenne a donc publié le 15 juin un "appel à propositions pour l'expérimentation de politiques européennes dans l'enseignement supérieur" dont le thème 1 porte sur le pilotage de l'élaboration et de la mise en œuvre de critères européens pour l'attribution **d'un label de diplôme européen conjoint**. L'appel est stratégique car il façonnera la future politique de l'UE.

L'alliance EPICUR, ainsi que **l'alliance ECIU** a été invitée à participer à un projet commun porté par l'Université de Rijeka (HR) de **l'alliance YUFE**. L'objectif de ce projet est d'utiliser cet appel comme une occasion de contribuer à l'élaboration du prochain label du diplôme européen et de jeter les bases du futur diplôme européen. Ce faisant, le consortium des alliances universitaires européennes soutiendra également les activités visant à développer des pratiques de récompense et de reconnaissance pour les programmes innovants développés dans le contexte des universités européennes. Cela permettra de donner un statut officiel et une visibilité aux programmes qui ont une forte dimension européenne et un caractère réellement innovant. La qualité académique, la pertinence sociétale et les besoins du marché du travail seront tous abordés dans le travail.

Consortium de 8 partenaires: YUFE (Université d'Anvers, Université de Maastricht, Université de Rijeka – coordinateur), ECIU (Kaunas Université de Technologie, Université technique de Lodz), EPICUR (Université d'Amsterdam, Université Aristote de Thessaloniki, Université de Strasbourg).

Budget du projet : 250.000 € maximum par projet financé à 80% en coûts réels avec coûts unitaires et forfaits indirects.

Durée du projet : 12 mois

Date de dépôt : 6 octobre 2022

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la participation de l'Université de Strasbourg au projet « Future-proof Criteria for Innovative European Education » (FOCI) porté par l'Université de Rijeka membre de l'alliance européenne YUFE dans le cadre de l'appel de la Commission Européenne ERASMUS-EDU-2022-POL-EXP.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

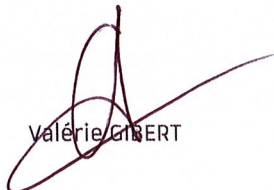
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 septembre 2022

La Directrice générale des services


Valérie GIBERT